



TERR'INFOS

Journal d'information de la commune de Terres de Bord

SOMMAIRE

Édito

Les vieux pistons

Entretiens des haies et des jardins

Nuisances sonores

Après-midi jeux

Animations Senior (Repas des aînés, ateliers repas part'âge)

Calendrier des fêtes et animations

Bilan de TDB à Vélo

La collecte en déchèterie

Valorisation à domicile

Expression de l'opposition

Apéro concert et journée du livre jeunesse

Les bons réflexes pour éviter les départs de feu

Les mois de mai et juin sont sans doute les mois les plus poétiques de l'année. Ils représentent le mieux le printemps : arbres en fleurs, douceur printanière, retour des barbecues... En même temps, nous voyons à quel point ce rythme naturel est fragile, jamais un hiver n'aura été aussi chaud et aussi peu pluvieux. Il nous revient collectivement et individuellement d'agir pour limiter, pour freiner ce dérèglement climatique auquel nous faisons face.



Le printemps est aussi le moment où la vie collective redevient plus intense. Nous avons commencé dès le mois de mars avec l'apéro concert des parents d'élèves et la conférence sur la parentalité puis en avril avec le repas de nos anciens, la chasse aux œufs, en mai la journée Terres à Vélo et le rassemblement des « Vieux Pistons », la foire à tout et le marché de printemps. Nous poursuivrons tout au long de l'été avec en point d'orgue la fête et le festival de la Libération les 26 et 27 août. Merci à tous les bénévoles et élus qui donnent sans compter pour tous ces moments d'échange, de partage, de rencontre, de joie, si essentiels à la vie d'une commune.

Le printemps, c'est aussi dans une petite collectivité le moment où est voté le budget et avec lui les taux d'imposition. Comme nous nous y étions engagés en 2020, et comme je vous l'avais annoncé lors des vœux, le conseil municipal du 16 mars, a cette année encore, voté pour qu'il n'y ait pas d'augmentation des taux d'imposition de la commune, malgré le contexte économique difficile pour les collectivités. Bien d'autres communes autour de nous ont fait le choix d'augmenter les impôts. Nous nous y refusons.

Les choses ne sont pas simples pour autant, la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie, et l'inflation de manière générale, pèsent sur notre section de fonctionnement et notre capacité à financer les investissements. Nous faisons des efforts significatifs d'économie pour maintenir des marges de manœuvre, nous devons adapter le rythme et l'ampleur de nos investissements à venir.

Malgré le contexte difficile, nous devons aussi préparer l'avenir en coupant l'éclairage public du 15 mai au 15 août, en passant l'éclairage public en LED dans la rue de la mairie de Tostes ou en travaillant sur la plantation d'arbres sur les terrains communaux. La réfection de la mare de Tostes, totalement envasée parce que non entretenue depuis 1986 devrait débuter en novembre. Les riverains seront évidemment associés auparavant, nous y reviendrons en détail dans le prochain bulletin.

Nous travaillons aussi pour notre jeunesse pour proposer un équipement sportif qui devrait voir le jour avant la fin de l'année. Nous consulterons les riverains après les retours de demandes de subventions. Le Conseil Municipal des Jeunes rencontrera notre député Philippe Brun avant de se rendre à l'Assemblée Nationale en octobre ou novembre. Tous les élus seront invités à participer à cette réunion.

Mais la vie d'une commune, ce sont aussi des soubresauts, des secousses, des convulsions qu'il nous faut affronter. Je pense évidemment à l'opposition sur le projet éolien porté par l'Agglomération Seine-Eure et le SIEGE. Je rappelle, qu'à ce jour, aucune étude n'a débuté en dehors de la mesure des vents. Nous maintenons notre engagement de consulter les habitants lorsque nous aurons des éléments précis et de suivre l'avis de nos concitoyens.

INFOS PRATIQUES

ASTREINTE

Nous rappelons le numéro d'astreinte à joindre en **cas de grande urgence** et en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

06 13 63 04 69

Un élu vous répondra ou vous rappellera le plus vite possible. Si vous laissez un message à ce numéro, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

PERMANENCES LE SAMEDI MATIN

La mairie de Terres de Bord est ouverte le **samedi matin de 10h00 à midi**. Ce sont des élus qui vous y accueillent chaque samedi.

De belles occasions de nous retrouver nous attendent en cette saison ! Je pense évidemment au festival « Les embarqués » porté par l'agglomération Seine-Eure, le 28 juin puis aux 6 concerts du festival de la Libération avec en parallèle une reconstitution militaire de la seconde guerre mondiale, aux Musicales de Normandie avec un concert de clavecin à l'église ou encore aux journées du patrimoine ou au forum des associations en septembre.

Je sais que dans ce renouveau que sont le printemps et l'été, nous aurons l'occasion d'échanger de manière toujours constructive et amicale sur Terres de Bord et son avenir !

Chaleureusement,

LES VIEUX PISTONS

Cette manifestation sur la commune de Terres de Bord a rassemblé de nombreux amateurs et amoureux de vieilles voitures et de deux-roues. Plus d'une centaine de véhicules anciens ont été exposés sur le terrain communal.

Ces véhicules sont de véritables traits d'union entre générations, suscitant des anecdotes sympathiques et originales, comme ; « C'est la voiture qu'avaient mes parents ou mes grands-



parents!! » ...
« C'est le solex de mes 15 ans!! »

L'Association Terres de Fêtes, composée d'une équipe dynamique, a pour objectif principal de nourrir les échanges entre générations et d'offrir des animations multiples et variées à tout public. Devant le vif succès, rdv l'année prochaine pour une seconde édition : "Les vieux Pistons 2024".

L'EXTENSION DES ZONES DE PRAIRIES FLEURIES / LES TONTES DIFFÉRENCIÉES

« *Laissons pousser ! Préservons notre santé et la biodiversité* »

Dans un coin du jardin, autour des arbres, en bordure de route, ces platebandes enherbées remplaceront joliment les pelouses difficiles d'entretien. Vous observerez très rapidement

le développement de la biodiversité végétale et animale ! Et vous économiserez du temps et de la fatigue !



ENTRETIEN DES ABORDS DE PROPRIÉTÉ

Dans un objectif de protéger la population d'oiseaux et leur nidification, la LPO recommande d'éviter de tailler les haies entre fin mars et fin juillet (les oiseaux pourront profiter de leur nid en toute tranquillité).

Toutefois, cette recommandation n'exempte pas les habitants de leur obligation légale de maintenir son trottoir, son fossé et/ou son caniveau en bon état de propreté, sur toute sa largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément à l'arrêté municipal N°43/2018 du 26 juillet 2018.

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie ou benne à déchets verts.

Consultez l'intégralité de l'arrêté sur le site internet de la commune :

<https://terresdebord.fr/vie-communale/arretes/municipaux/>

Il est possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'installation et d'entretien d'espaces verts adaptés.



LE CHOIX DES HAIES

Des haies diversifiées, peu allergènes et peu productrices de déchets verts nécessitent peu d'entretien, résistent à la sécheresse et hébergent de nombreuses espèces.

Espèces à encourager : genévrier commun, orme, murier à papier, chêne vert, tilleul, hêtre, noyer, érable champêtre, châtaignier.

EVITEZ LES VÉGÉTAUX :

- à forte production de déchets verts : cyprès, thuyas, graminées des pelouses.
- et à forte production de pollen : les cyprès (très agressifs par leur quantité dans le sud de la France), l'aulne, le frêne, le saule, le bouleau, le noisetier.

NUISANCES SONORES ET BRUIT DE VOISINAGE

La qualité de l'environnement sonore joue un rôle essentiel dans la qualité du cadre de vie.

Au quotidien, le respect de certaines règles entre voisins permet d'éviter les nuisances et les conflits.

DE QUELS BRUITS PARLE-T-ON ?

Un bruit, dès lors qu'il se répète de façon régulière avec une durée et/ou un volume excessif, peut-être considéré comme une nuisance sonore et constitue alors un trouble de voisinage pouvant être sanctionné sous certaines conditions.

LES BRUITS DE COMPORTEMENT

Il s'agit des bruits bien souvent inutiles et excessifs provoqués par le comportement incivil des personnes. Ces bruits provoquent une gêne excessive pour le voisinage (cris, musique trop forte, aboiements de chiens..)

LES BRUITS DE CHANTIERS PRIVÉS

Il s'agit des bruits causés par les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le

voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...

ADOPTER LES BONS COMPORTEMENTS

C'est l'action individuelle de tous qui permet d'améliorer la vie en collectivité. Au quotidien, le respect de certaines règles entre voisins permet d'éviter les nuisances et les conflits.

QUAND FAIRE MES TRAVAUX ?

- les **jours ouvrables** de **8 h 30 à 19 h 30**
- les **samedis** de **9 h à 12 h** et de **15 h à 19 h**
- les **dimanches et jours fériés** de **10 h à 12 h**

Ces dispositions sont précisées dans l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2009 que vous trouverez sur le site de la commune.

<https://terresdebord.fr/vie-communale/arretes/prefectoraux/>



ANIMATIONS SENIOR REPAS DES AINÉS

Pour la 2e année consécutive, le repas des anciens de la commune s'est déroulé au printemps, et selon l'avis du plus grand nombre, cette période de l'année est la meilleure pour se retrouver et s'amuser ensemble !

Une nouvelle fois, Claude Robert et ses amis (chanteuse et magicien) nous ont enchantés. Après avoir apprécié le menu concocté par la régie des 2 aïelles et servi avec l'aide de Lilou et Robin du conseil municipal des jeunes, les participants ont pu danser sur des rythmes endiablés ! Rendez-vous est pris pour le printemps prochain !



ATELIERS REPAS PART'ÂGE



Les ateliers repas organisés par l'association Repas part'âge et le CCAS ont repris en mai avec un brunch, puis quelques jours plus tard un déjeuner qui furent très appréciés !

Ces moments conviviaux, agrémentés de conseils alimentaires et du plaisir de préparer et manger ensemble, se poursuivent avec la possibilité de s'inscrire auprès de la mairie, si vous avez 65 ans et plus, pour le brunch du 23 juin et le goûter du 7 juillet. Nous vous y retrouverons avec plaisir !

APRÈS-MIDI JEUX

Qui a dit qu'on ne s'amusait pas à Tostes ?

Tous les **3e mardi du mois**, ceux qui le souhaitent se retrouvent de **14h à 18h à la salle St Anne de Tostes** pour jouer aux cartes ou à d'autres jeux de société.

C'est aussi l'occasion de bavarder, et de partager de bons petits gâteaux !

Vous êtes donc les bienvenus pour vous joindre à ce joyeux groupe !

Pour être certains de la tenue de chaque après-midi jeux, vous pouvez contacter Monique Rose au :

06 45 10 95 70.



L'Association Terres de Fêtes Organise

FESTIVAL DE LA LIBÉRATION

2ÈME ÉDITION
TERRES DE BORD - MONTAURE

26 & 27 AOÛT

CONCERTS GRATUITS
Samedi à partir de 17h :
La Fanlarone de Grabbuge - Gilles Mekanik Stairs - Captain sparks & Royal Company

Dimanche à partir de 12h :
2chel-menteur - Endless

Tout le week-end
FOIRE À TOUT CAMP MILITAIRE
BUVETTE & RESTAURATION

terres.de.fetes@free.fr 06.11.78.78.85 Terres De Fêtes

Les chiffres de la 2e édition de Terres de Bord à Vélo !

- 21 vélos déposés
- 10 vélos vendus
- 3 vélos remis gratuitement à l'atelier Câble à part
- 1 vélo donné au centre de loisirs La Ruhe
- 37 participants à la balade VTT (9 km)
- 15 participants à la balade route (16 km)
- 5 ans, c'est l'âge du plus jeune participant (à la balade VTT)
- Et des dizaines d'apprentis-réparateurs aux ateliers de diagnostic / entretien !
- Et d'ici là, pensez à utiliser votre vélo pour vos petits (et grands) déplacements !

FESTIVAL DE CINÉMA EN FORÊT

BRANCHE ET CINÉ

5ÈME ÉDITION

06 JUIL.
08 JUIL.
2023

branche-et-cine.onf.fr

TERRES DE BORD - 1944 - 100 ANS DE LIBÉRATION

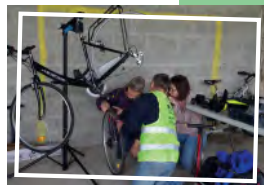
26/27 AOÛT 2023

PARC DE PRIEURÉ, LES FÊTES DE MONTAURE

SAMEDI ET DIMANCHE
CAMP MILITAIRE (en présence de VÉHICULES, EXPOSITION DE MATÉRIEL, ANCIENS COUVRES)

FESTIVAL DE MUSIQUE, FÊTE À TOUT, BUVETTE ET RESTAURATION (SANS LE TERRAIN COMMERCIAL)

BOULANGERIE
LUNDI - VENDREDI 8H30 à 12H30 - 14H30 à 18H30
LUNDI - MARCHÉ ET COMMERCIALIZATION DE MONTAURE AUX BORDS DE MONTAURE.



Fêtes et animations - le Calendrier JUIN/JUILLET/AOÛT

Mercredi 28 juin : Spectacle du Festival des Embarqués organisé par l'Agglomération Seine-Eure sur la commune de Terres de Bord.

Week-end du 1er et 2 juillet : Foire à tout organisée par l'association la Vallée des loisirs aura lieu à la salle des fêtes de Tostes.

Du jeudi 6 juillet au samedi 8 juillet : Festival du cinéma en forêt, 5e édition de Branche et ciné

Week-end du 26 et 27 août : organisé par la municipalité et l'association Terres de Fêtes : Foires à tout, festival de musique près de la salle des fêtes de Montaure et camp militaire au prieuré.

Mercredi 30 août : Concert à 20h30 - Justin Taylor, récital clavecin - Programme : Jean-Sébastien BACH, les Variations Goldberg. A l'église Notre Dame de Montaure.

Tarifs : Plein 16€ / Réduit 13 € (gratuit pour les - de 18 ans). Réservation sur www.musicales-normandie.com ou billetterie.musicalesnormandie@gmail.com

SEPTEMBRE/OCTOBRE

Weekend du 16 et 17 septembre : Les Journées Européennes du Patrimoine. Exposition "Tuilliers et Potiers de la Haye Malherbe et Montaure" au Prieuré de Montaure. Samedi 16 sept (14h30 - 18h). Dimanche 17 sept (10h - 18h). Restauration possible sur place.

Dimanche 17 septembre : Journée du World Cleanup Day. Rdv à la salle des fêtes de Tostes à 9:30.

Dimanche 24 septembre : Balade découverte des plantes sauvages comestibles. 10h à 12h. Gratuit.

Week-end du 30 sept/1er octobre : Repas champêtre organisée par le comité des fêtes de Montaure aura



lieu à la salle des fêtes de Montaure.

Dimanche 8 octobre : « Gastronomie en fête » organisé par l'association « Terres de Fêtes » aura lieu dans le parc du Prieuré.

NOVEMBRE/DÉCEMBRE

Week-end du 18/19 novembre : Soirée jeux organisée par l'association des parents d'élèves de Montaure aura lieu à la salle des fêtes de Montaure.

Week-end du 25/26 novembre : Marché de Noël organisé par la source des savoirs aura lieu à la salle des fêtes de Montaure

Dimanche 10 décembre : Marché de Noël organisé par l'association Terres de Fêtes aura lieu à la salle des fêtes de Montaure.

LA COLLECTE EN DÉCHETTERIE

Retrouvez toutes les informations relatives à la collecte en déchetterie sur le site internet de la commune ou de l'Agglomération Seine-Eure : <https://www.agglo-seine-eure.fr/trions-reduisons-dechets/>.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés sous forme de compost.

L'agglomération compte 8 déchetteries, toutes gratuites pour les particuliers grâce à la carte d'accès (formulaire en ligne sur le site de l'Agglo).

VALORISATION À DOMICILE :

Plusieurs solutions plus respectueuses de la qualité de l'air existent et feront un grand bien à votre jardin !

- Le broyage

Petits et gros branchages broyés permettent de réutiliser les déchets verts sur place, en paillage ou en apport dans le composteur.

- Le compostage

Tonte de pelouse et feuillage peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin un engrais naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

Astuces :

- Vous pouvez laisser l'herbe finement coupée par votre tondeuse sur votre pelouse : cela vous permettra d'économiser du temps, de l'eau et de l'engrais !

- Lorsque vous faites appel à un prestataire de service pour tailler votre haie ou tondre votre pelouse, demandez-lui de broyer sur place vos déchets pour les utiliser en paillage ou dans votre composteur.

Adopter ces pratiques, permet de ne pas utiliser de produits chimiques et de faire des économies.

N'hésitez pas à consulter le site de l'Agglo Seine-Eure <https://www.agglo-seine-eure.fr/trions-reduisons-dechets/aides-reduire-dechets/> pour connaître les aides financières.

L'OPPOSITION S'EXPRIME :

Concertations promises...

- lors du conseil 16/03/23 nous nous sommes abstenus au vote pour l'installation du city-stade à la place de l'actuel terrain de tennis. Pas que nous soyons contre un équipement voulu (?) par le conseil des jeunes, nous ne les avons jamais rencontrés, mais parce que les riverains n'ont été ni consultés ni informés. Une rencontre nous a été concédée. **A-t-elle eu lieu ?**

- de même, une rencontre devait avoir lieu avec les riverains de la mare de Tostes. **A ce jour, rien !**

- enfin, la concertation avec Frédéric Langlois, boulanger au carrefour St Blaise, n'a pas eu lieu avant l'implantation des feux. Nous avons à plusieurs reprises signalé les stationnements générateurs de bouchon (un comble), le casse-tête des livraisons, un poteau de feu où le piéton descend sur la chaussée pour passer ! **Défense du commerce local ?**

...tout se décide dans le bureau du maire.

APÉRO CONCERT ET JOURNÉE DU LIVRE JEUNESSE !



L'Association des Parents d'Élèves a organisé en mars sa première soirée apéro concert.

L'idée était de permettre à tous de partager un moment en famille ou entre amis en écoutant la bonne musique du groupe Game of Sounds !

Le lendemain une conférence menée par Benjamin Muller sur le thème de la parentalité et plus spécifiquement sur la charge mentale a réuni quelques participants pour un échange dynamique et positif. De nombreux autres auteurs tels que Thibault Vermot ou Bastien Cressant étaient présents ce jour là pour faire leur



travail et proposer des ateliers aux enfants.

La **kermesse** de l'école de Montaure aura lieu le **samedi 1er juillet**.

Au programme :

Spectacle organisé par l'équipe enseignante, stands de jeux pour les enfants. Les familles pourront se restaurer sur place.

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU



9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.

- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.

- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr